



Vice caché immobilier demande de réparation

Par **brimont**, le **17/01/2009** à **16:37**

Bonjour j'ai acheté une maison en mai 2008 et des mésordres sont apparu peu de temps après.

Les travaux étant réalisé par l'ancien propriétaire je me suis arrangé avec lui pour les réparations.

Mais il veut réparé lui alors que je voudrai que ce soit fait par une entreprise avec une garantie décennale. Est ce que j'ai le droit de demandé ça?

De plus les travaux concernent une infiltration d'eau a la cave donc il faut creuser dans le terrain que j'ai refait en ramenant de la terre végétale planté des arbres et mis du gazon. La peleteuse va tout détruire. Est ce que j'ai le droit de demandé des dédommagement pour la destruction du terrain?

Je vous remercie pour les réponse que vous m'apporterez

Bonne soirée